

**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE L'ECOLE DE
JOURNALISME ET DE COMMUNICATION D'AIX-MARSEILLE**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les Statuts de l'École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille (EJCAM) approuvé par le conseil d'administration de l'Université en sa séance du 23 avril 2013 ;
Vu l'arrêté électoral en date du 21 juillet 2021 ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : Usagers

Sièges à pourvoir : 2 titulaires/ 2 suppléants
 Inscrits : 334
 Votants : 23
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 23
 Taux de participation électorale : 6.88 %
 Quotient électoral : 11,5

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
EJCAM 2022		2	0	2

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
EJCAM 2022	2	BARBAROUX- PAGONIS Nina CHAMBAZ Maxime	RENGARD Louis CAPPUCCIO Alexia

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'EJCAM et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Le Directeur de l'UFR est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 06/10/2021

Pour le Président et par délégation,

Le directeur de l'EJCAM

Alexandre JOUX



**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE L'ECOLE DE
JOURNALISME ET DE COMMUNICATION D'AIX-MARSEILLE**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les Statuts de l'École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille (EJCAM) approuvé par le conseil d'administration de l'Université en sa séance du 23 avril 2013 ;
Vu l'arrêté électoral en date du 21 juillet 2021 ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : B

Sièges à pourvoir : 1 titulaire
 Inscrits : 9
 Votants : 7
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 7
 Taux de participation électorale : 77.77%
 Quotient électoral : 7

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Agir pour l'EJCAM	7	1	0	1
				—

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
Agir pour l'EJCAM	1	JOUX Alexandre	

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'EJCAM et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Le Directeur de l'UFR est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 06/10/2021

Pour le Président et par délégation,

Le directeur de l'EJCAM

Alexandre JOUX

